



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/ 067/2018

Kampala, le 10/12/2018

Déclaration à l'occasion de la célébration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains

La date du 10 décembre 2018 marque le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains. La Ligue Iteka se joint à la communauté burundaise et internationale pour célébrer cet événement hautement important.

Depuis le 25 avril 2015, le Burundi connaît une crise sans précédent déclenchée par la décision du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat inconstitutionnel et en violation de l'Accord d'Arusha. Le lendemain, des manifestations ont commencé suite aux appels lancés par les leaders des partis politiques d'opposition réunis dans le mouvement « Arusha » et les leaders de la société civile regroupés dans le mouvement «halte au troisième mandat ». Une répression féroce contre toutes les formes d'opposition politique réelle ou présumée, des organisations tant nationales qu'internationales, des médias nationaux et internationaux, des organismes onusiens s'observe dès lors.

Cette répression a donné lieu à des crimes de droit international tels que des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des actes de torture ainsi que d'autres formes de mauvais traitements inhumains et dégradants.

Depuis le déclenchement de cette crise à cette date du 10 décembre 2018, la Ligue Iteka a déjà enregistré 1884 personnes tuées, 566 personnes portées disparues dont 56 réapparues, 892 personnes torturées et 10776 personnes arrêtées arbitrairement.

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>

N° 125

/2018



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

Des rapports du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés parlent de plus de 450000 réfugiées dans les pays frontaliers du Burundi et de la sous-région.

Cette date arrive cinq jours après la fermeture de l'Office du Haut-Commissariat des droits de l'homme au Burundi et coïncide à la commémoration de l'enlèvement suivi de la disparition de madame Marie Claudette Kwizera, la trésorière de la Ligue Iteka, enlevée puis portée disparue en date du 10 décembre 2015.

A cette occasion de la célébration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains, la Ligue Iteka interpelle :

- le Gouvernement du Burundi de se ressaisir et laisser le chemin de la radicalisation contre toutes les initiatives de ses partenaires pour la restauration de la paix au Burundi ;
- les partenaires du Burundi de ne pas se laisser et de doubler d'effort pour voler au secours du peuple burundais en détresse ;
- les organisations tant nationales qu'internationales de continuer d'informer le monde sur l'évolution de la situation des droits de l'homme au Burundi ;
- la population de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence.

**Pour la Ligue Iteka
Anschaire Nikoyagize
Président**